

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Wissembourg

Nombre des
membres : 18

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 1997
Sous la présidence de Monsieur Bernard LOGEL

Votants présents : 10

MM. LOGEL, SIBLER, PRÉVOT, GOETZ, WINLING, WITTMER, MEYER-KUHN,
ISEL, WEISBECKER, Mme CABIROL

Absents excusés : MM. NEUHARD, RUSTENHOLZ, HAAS, SCHLOSSER,
M. BABILON et Mme WEISS

Absents : M. ATZENHOFFER, Mme MAECHLING (excusée)

Présent (non votant) : M. WEISS A.

N° 55/1997.

OBJET : CENTRE DE SECOURS À LEMBACH
ATTRIBUTION DU LOT 01 B - GROS OEUVRE

Le Président présente au Bureau l'état d'avancement de la procédure de passation du marché d'appel d'offres ouvert, et l'adjudication des différents lots pour les travaux de construction du Centre de Secours à LEMBACH.

Il rend compte de la réunion de la Commission d'appel d'offres du 30 septembre 1997 et de celle du 22 octobre 1997 qui a déclaré infructueux le lot 01 B - gros oeuvre - ; et décidé, en vertu de l'article 104 du Code des Marchés Publics, d'attribuer ce lot par voie de marché négocié.

En conséquence, le Bureau est invité à se prononcer pour l'attribution du lot 01 B - gros oeuvre -.

- VU la délibération du 7 juillet 1997 par laquelle le Conseil Communautaire décide de procéder au lancement des appels d'offres et de donner délégation au Bureau pour les décisions à prendre concernant les appels d'offres et les marchés qui seront conclus ;
- VU les avis de la Commission d'appel d'offres des 30 septembre 1997 et 22 octobre 1997 jugeant infructueux le lot 01 B - gros oeuvre -
- VU la procédure de passation de marché négocié engagée pour ce lot
- VU la proposition du Président, après négociation, de retenir G T M Construction au prix de 1 177 000 F H. T.
- VU l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres réunie le 26 novembre 1997 pour l'attribution du lot 01 B à G T M Construction

...

le Bureau, après en avoir délibéré, décide par 8 voix pour et 2 voix contre :

. d'attribuer le lot 01 B -travaux de gros oeuvre- à G T M Construction, au prix de 1 177 000 F H. T.

. d'autoriser le Président à engager les démarches nécessaires, à signer le marché et tous documents s'y rapportant, pour l'exécution de ces travaux.

Pour copie conforme
MORSBRONN-LES-BAINS, le 4 décembre 1997

Le Président,
Bernard LOGEL



Certifié exécutoire
compte tenu de la réception
à la Sous-Préfecture
de Wissembourg =
le 8 décembre 1997

Le Président,
Bernard LOGEL

